



Programme de formation

Formation SSCT des membres du CST ne siégeant pas en Formation spécialisée 06/02/2023

Prix INTER : à partir de 1 200,00 € net de TVA

Durée : 3 jours soit 21 heures

Public : Membres représentants du personnel du CST titulaires et suppléants ne siégeant pas en Formation spécialisée

Prérequis : aucun

Objectifs :

- Être capable de prendre part à la démarche globale de promotion de la santé et de prévention des risques dans l'entreprise
- Développer son aptitude à déceler les situations professionnelles à risque ;
- S'initier aux méthodes et outils à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail ;
- Développer un comportement assertif pour gagner en efficacité dans la relation avec les autres acteurs
- Identifier les missions et moyens du CST, et de la formation spécialisée le cas échéant, en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;

Programme :

1- Accueil des participants et présentation de la formation

2- Introduction

Les missions du CST en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail ;

Les missions de la formation spécialisée ;

L'articulation des missions entre la FS et le CST.

3- Les accidents de travail et les maladies professionnelles

Définitions ;

Statistiques AT/MP pour la fonction publique, pour l'établissement ;

Mécanisme d'apparition d'un dommage ;

Responsabilités ;

L'analyse de l'accident de travail : l'arbre des causes.

4- Déceler, mesurer et prévenir les risques professionnels

Les risques de la fonction publique et de l'établissement ;

Les risques psycho-sociaux (RPS) ;

L'évaluation des risques professionnels ;

La pénibilité ;

CUMEO

Programme de formation

Le droit d'alerte ;
La prévention, ses enjeux et ses principes généraux ;
Les acteurs internes et externes ;
Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
Le PAPRI Pact (Programme annuel de Prévention des risques professionnels) ;
Le bilan hygiène, sécurité et des conditions de travail.

5- Analyser les conditions de travail pour les améliorer

La visite des locaux ;
L'étude de poste ;
L'enquête ;
L'engagement de l'employeur ;
Le rôle du manager de proximité ;
Le dialogue social ;
Le travail prescrit, le travail réel ;
La QVT.

6- Une évaluation des acquis ludique

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Exercices pratiques : analyse d'un l'accident de travail via l'arbre des causes, visite de locaux, analyse des DUERP et PAPRI Pact.
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.
Inscription après avis du responsable de formation.

Programme de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.